



## Séminaire international Géothermie Caraïbes

Les 9 et 10 Septembre

Créole Beach Gosier

**Direction de la communication et  
des relations publiques**

**Hôtel de Région**

**Avenue Paul LACAVE**

**97100 Basse-Terre Cedex**

**Téléphone : 0590 80 51 21**

**Fax : 0590 80 51 20**



## *Communiqué de presse*

### **La Région et ses partenaires dressent le bilan des travaux sur la géothermie**

La Région Guadeloupe a placé le développement des énergies renouvelables au cœur de sa politique énergétique. Elle s'est lancée le défi ambitieux d'assurer 50% de la production d'électricité locale grâce aux énergies renouvelables, à l'horizon 2020. La géothermie est pour la Caraïbe une piste crédible pour atteindre cet objectif, car elle permet de produire une électricité propre et à coût maîtrisé.

Aussi, le projet Géothermie Caraïbe Phase II, piloté par la Région Guadeloupe en partenariat avec la Région Martinique, le Gouvernement du Commonwealth de la Dominique, l'ADEME, le BRGM, l'AFD, la CDC, le Groupe ES et soutenu par l'Union européenne dans le cadre du programme INTERREG IV-Espace Caraïbe doit permettre la valorisation et le développement industriel de la filière dans la zone.

De nombreux travaux et études ont été menés concernant l'exploitation de la géothermie en contexte insulaire volcanique, dans un souci impérieux de respect des populations, de protection de notre environnement et de notre biodiversité.

**Afin de dresser le bilan de ces travaux, et partager les expériences les partenaires du projet INTERREG IV Géothermie Caraïbe Phase II organisent un séminaire international en Guadeloupe**

Sont attendus : La Dominique, Barbade, Costa Rica, St Kitts et Nevis, Ste Lucie, St Vincent et les Grenadines, Grenade, Guyana, Jamaïque.



### ***PRODUIRE ET MAITRISER NOTRE ENERGIE AUTREMENT***

La Région Guadeloupe a placé au cœur de sa politique le développement des énergies renouvelables. L'objectif affiché est d'assurer 50% de la production électricité locale grâce aux énergies renouvelables d'ici 2020.

L'enjeu fondamental, pour nos territoires insulaires est d'appréhender les aspects, juridiques, sociaux-économiques, environnementaux, techniques du développement de projets géothermiques pour mieux attirer et collaborer avec les grandes entreprises du secteur de l'énergie.

L'exemple de Bouillante représente à la fois pour notre archipel, et pour le bassin caribéen une expérience unique, qui tient compte des contraintes techniques, socio-économiques et environnementales d'un territoire insulaire. Le projet de la Dominique avec l'interconnexion qu'il faudra établir est aussi l'occasion de disposer d'une expérience précieuse.

Ce colloque permettra à la Région et à ses partenaires de communiquer sur les résultats obtenus et d'affiner le rendu à partir des réflexions des nombreux experts présents durant ces deux journées de travail.



## ***CONTEXTE***

Lancé début 2008, le projet «Géothermie Caraïbe » (Phase I) s'est achevé en Juin 2009, pour un coût total d' 1,15 M € financé dans le cadre du programme INTERREG IIIb Caraïbes. La phase II du projet s'inscrit dans le cadre du programme INTERREG IV Espace Caraïbe, a débuté en mai 2012 et s'achève cette année.

Soutenu par la Région Guadeloupe - chef de file du projet – le projet mobilise les partenaires suivants: le Gouvernement de la Dominique, les régions Guadeloupe et Martinique, l'ADEME, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), l'Agence Française de Développement (l'AFD), la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et Electricité de Strasbourg Géothermie. Son budget global est de l'ordre de 8 Millions d'€.

Le projet Géothermie Caraïbes Phase I et II a permis de soutenir le développement industriel d'une unité de production d'électricité à partir de la géothermie à la Dominique pour alimenter le marché local et, selon la capacité du gisement, envisager une exportation vers la Guadeloupe et la Martinique. Ce projet industriel est aujourd'hui en cours de négociation.

Le projet INTERREG porté depuis 2008 par la Région Guadeloupe en tant que chef de file aura également permis de porter une attention particulière sur les conditions sociales, environnementales, organisationnelles et économiques à réunir pour assurer la réussite d'un projet de centrale géothermique à haute énergie en milieu volcanique insulaire caribéen.

Avec l'adoption de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte le 17 août dernier, le soutien au développement de la géothermie aux Antilles est renforcé par la formalisation d'une stratégie nationale de développement de la ressource, de recherche - développement et de soutien à l'exportation. Le projet INTERREG IV Géothermie Caraïbes Phase II constitue, avec l'expérience acquise en Guadeloupe sur la centrale de Bouillante, un socle robuste pour asseoir le déploiement de la stratégie nationale, contribuer au développement économique de la zone et répondre aux enjeux de la transition énergétique.



### ***Activités et réalisations de Géothermie Caraïbes Phase II :***

La phase II du projet Géothermie Caraïbe a permis d'assurer, sur la période 2012-2015, la réalisation des travaux et études suivantes :

#### **Activité 1 – Excellence environnementale des projets de géothermie :**

Rédaction d'un guide de préconisations pour l'intégration environnementale réussie des projets de géothermie en contexte insulaire et/ou tropical. Ce guide abordera toutes les facettes de l'évaluation environnementale d'un projet (des impacts physiques sur les milieux jusqu'à la concertation avec les populations riveraines).

Le guide se base sur les cas concrets de Bouillante en Guadeloupe, la Vallée de Roseau en Dominique et deux sites prometteurs en Martinique pour lesquels des forages exploratoires ont été réalisés. Le Costa Rica a également été approché pour son expérience dans le développement de projet géothermique.

#### **Activité 2 – Production et distribution d'électricité :**

Etude du potentiel de développement des énergies renouvelables et propositions d'actions de Maîtrise de la Demande à l'échelle de l'Arc des Petites Antilles.

Analyse des aspects juridiques d'une éventuelle interconnexion électrique par câbles sous-marins entre la Guadeloupe, la Dominique et la Martinique pour le transport d'électricité d'origine géothermique produite en Dominique.

#### **Activité 3 – Programme caribéen de développement de la géothermie :**

Réalisation d'un état des lieux des travaux menés en géothermie sur la zone caraïbe et proposition d'un programme détaillé d'actions à conduire à l'échéance d'une quinzaine d'années.

Propositions pour la mise en place d'un dispositif financier pour les phases initiales des projets et de couverture du risque géologique sur la base, et en coopération avec les initiatives existantes portées par les institutions internationales.

#### **Activité 4 – Communication autour des projets de géothermie :**

Conception d'outils d'information génériques sur la géothermie à destination des populations de tous âges concernées par le développement de cette ressource dans la Caraïbe.

Organisation d'un séminaire international intéressant les responsables politiques, techniques et administratifs de l'espace caraïbe et d'Amérique Centrale ainsi que les industriels.



Définition d'un cahier des charges pour la réalisation de « Maisons de la géothermie », l'une à Bouillante en Guadeloupe et l'autre à Wotten Waven à la Dominique, pour valoriser la relation entre géothermie et éco-tourisme.

#### **Activité 5 – Formation et filières professionnelles :**

Dans la perspective d'un développement de la géothermie à l'échelle de la Caraïbe, une étude des compétences nécessaires et un état des lieux des capacités de formation existantes a été réalisé. Il permet d'envisager les synergies possibles à déployer ou renforcer pour accroître le développement des énergies renouvelables et de la géothermie en particulier, en valorisant notamment l'expérience acquise en Guadeloupe à Bouillante.

#### ***LES PARTENAIRES***

Le projet *Géothermie Caraïbe Phase II*, est piloté par la Région Guadeloupe en partenariat avec

- la Région Martinique,
- le Gouvernement du Commonwealth de la Dominique,
- l'ADEME,
- le Bureau de Recherche Géologiques et Minières (BRGM),
- l'Agence Française de Développement,
- la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC),
- le Groupe Electricité de Strasbourg.

Soutenu par l'Union Européenne dans le cadre du programme INTERREG IV, Espace Caraïbe, le projet doit permettre la valorisation et le développement industriel de la filière géothermie dans la zone.



### *LES INVITES*

<b>Costa-Rica</b>	Madame <b>CANAS DIAZ Irène</b> – Vice-ministre MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
<b>Dominique</b>	M. Vince <b>HENDENDERSON</b> AMBASSADEUR DE LA DOMINIQUE AUPRES DES NATIONS UNIES
<b>Martinique</b>	M. Serge <b>LETCHIMY</b> – Président REGION MARTINIQUE
<b>Sainte-Lucie</b>	M. Sylvester <b>CLAUZEL</b> – Secrétaire Permanent MINISTÈRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ÉNERGIE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE
<b>Saint-Kitts &amp; Nevis</b>	M. Ian <b>LIBURD</b> - Ministre MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES, POSTE, DEVELOPPEMENT URBAIN ET TRANSPORT
<b>US Virgin Islands</b>	M. Hugo V. <b>HODGE</b> - Chairman CARILEC

- **Entreprises de production et de distribution d'électricité :**
  - o Membres du CARILEC (association régionale des gestionnaires de réseau) dans la Caraïbe,
  - o EDF-SEI pour les Antilles et la Guyane,
  
- **Entreprises de la filière géothermie :**
  - o Consortium industriel mené par ENGIE et positionné sur le projet de centrale à la Dominique,
  - o Entreprises membres de l'Association Française des Professionnels de la Géothermie (AFPG) et du cluster GEODEEP,
  - o Autres acteurs industriels intéressés par des projets de centrales.
  
- **Institutions et financeurs actifs dans la zone :**
  - o AFD,
  - o CDC,
  - o CARICOM,
  - o AEC,
  - o OECS,
  - o OAS,
  - o World Bank,
  - o Caribbean Development Bank,
  - o DFID,
  - o UNIDO, UNCC, UNEP, UNDP ...

Les partenaires du projet :



Les partenaires du projet :

